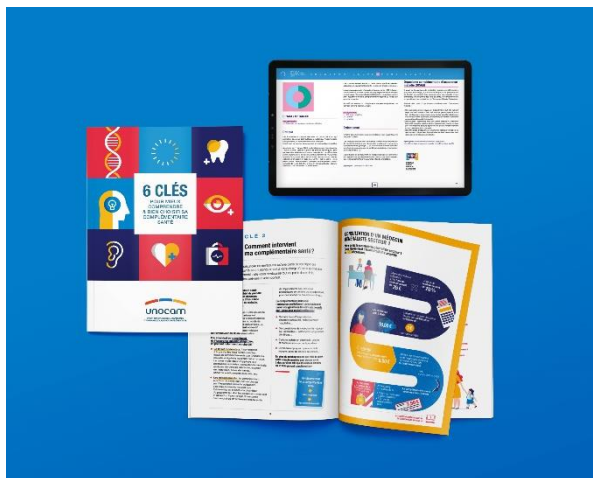


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lisibilité des garanties : l'UNOCAM met à disposition de nouveaux outils pédagogiques

Conformément à l'Engagement professionnel pris le 14 février 2019 sur la lisibilité des garanties de complémentaires santé, l'UNOCAM et les fédérations FNM, FFA et CTIP ont travaillé à l'actualisation de leurs outils pédagogiques et mettent aujourd'hui à disposition du grand public et des organismes complémentaires santé :

- ✓ **Une brochure** : « **6 clés pour mieux comprendre et bien choisir sa complémentaire santé** ». Y figurent des éléments de réponse aux questions suivantes :
 - Comment fonctionne le système de remboursement des soins ?
 - Comment intervient ma complémentaire santé ?
 - Comment décrypter les garanties de contrat ?
 - Comment évaluer ses besoins en matière de couverture complémentaire ?
 - Quelles garanties correspondent le mieux à mes besoins ?
 - Quels sont les services plus qui font la différence ?
- ✓ **Des cas pratiques** pour illustrer avec des exemples concrets ce que rembourse l'assurance maladie obligatoire, la complémentaire santé (en fonction des garanties du contrat) et ce qui reste éventuellement à la charge de l'assuré. Consultation d'un médecin spécialiste de secteur 2, achat d'une paire de lunettes... : autant de dépenses de santé auxquelles vous pouvez être confrontés !
- ✓ **Le Glossaire de l'Assurance complémentaire santé** à consulter pour toute question sur les termes utilisés.



Tous ces documents ont vocation à être actualisés et enrichis régulièrement.

Ils sont disponibles en version PDF et consultables sur le site www.unocam.fr

Brochure [PDF](#)

Glossaire [PDF](#)

Maurice Ronat, Président de l'UNOCAM : « Nous continuons à déployer l'Engagement pris par la profession en février 2019 sur la lisibilité des garanties. Après le premier bilan rendu public en mars 2020, l'UNOCAM actualise ses outils pédagogiques. Le système de remboursement de soins est complexe (base de remboursement, ticket modérateur...). Ces nouveaux outils visent à contribuer au nécessaire effort collectif de pédagogie sur son fonctionnement. »

L'UNOCAM :

Créée en 2005, l'Union nationale des organismes complémentaires d'assurance maladie est née de la volonté des principales familles de complémentaires santé – FNM, FFA et CTIP- de travailler plus étroitement ensemble. Elle est consultée officiellement sur tout projet de texte législatif sur l'évolution de l'Assurance maladie obligatoire, son financement et est invitée aux négociations conventionnelles avec les professions de santé aux côtés de l'Assurance maladie obligatoire.